



Laon, le 5 mai 2017

Communiqué de presse

63^e édition des 4 jours de Dunkerque

Mercredi 10 mai 2017

Course cycliste de niveau international, la 63^e édition des 4 Jours de Dunkerque / Grand Prix des Hauts de France aura lieu du 9 au 14 mai 2017 dans la région Hauts-de-France, en six étapes sur plus de 1000 km. Ce mercredi 10 mai, la 2^e étape traversera le département de l'Aisne sur 171 km, avec un départ et une arrivée à Saint-Quentin.

Le peloton, constitué de 160 coureurs, sera précédé d'environ 1 heure 30 par une caravane publicitaire d'une cinquantaine de véhicules. **En conséquence, la circulation routière sera perturbée sur l'itinéraire emprunté par la course de midi à 16 heures 30.**

Les communes et les axes concernés seront :

Saint-Quentin, Rouvroy (D300), Harly (D1029, contournement sud de Saint-Quentin), le D12 de Neuville-Saint-Amand à Sissy, Ribemont (D58), Surfontaine (D692), le D57 de Renansart à Nouvion-et-Catillon, le D26 de Pont-à-Bucy à Bucy-les-Cerny, Molinchart (D7), Mons-en-Laonnois (D65), Bourguignon (D652), le D25 de Laval-en-Laonnois à Bruyères-et-Montbérault, le D967 de Bruyères-et-Montbérault à Cerny-en-Laonnois, le Chemin des Dames, Pargny-Filain (D15), Chavignon (D23), Pinon (D14), Brancourt-en-Laonnois (D5), le D14 de Prémontré à Septvaux, le D13 de Saint-Gobain à Séry-les-Mézières en passant par Charmes, Mézières-sur-Oise (D34), Itancourt (D57) et Neuville Saint-Amand (D57), D12, D1029 (contournement Sud de Saint-Quentin), Harly, Rouvroy, Omissy (D679, D672, D675, D8).

Les services de la voirie départementale mettront en place **une déviation dès 12h00** en vue de contourner le parcours de la course cycliste.

Conformément aux dispositions prises par arrêté par le président du conseil départemental de l'Aisne et les maires des communes concernées, la circulation de tous les véhicules sera interdite sur l'itinéraire le temps du passage de la course. La circulation sera rétablie à l'initiative des forces de l'ordre après le passage du véhicule « fin de course ».

La préfecture de l'Aisne recommande de préparer les déplacements en conséquence et attire l'attention des usagers de la route, des riverains et des spectateurs sur la nécessité d'adopter des règles rigoureuses de prudence et de civisme, au passage de la caravane comme de la course, notamment vis-à-vis des jeunes enfants.